

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

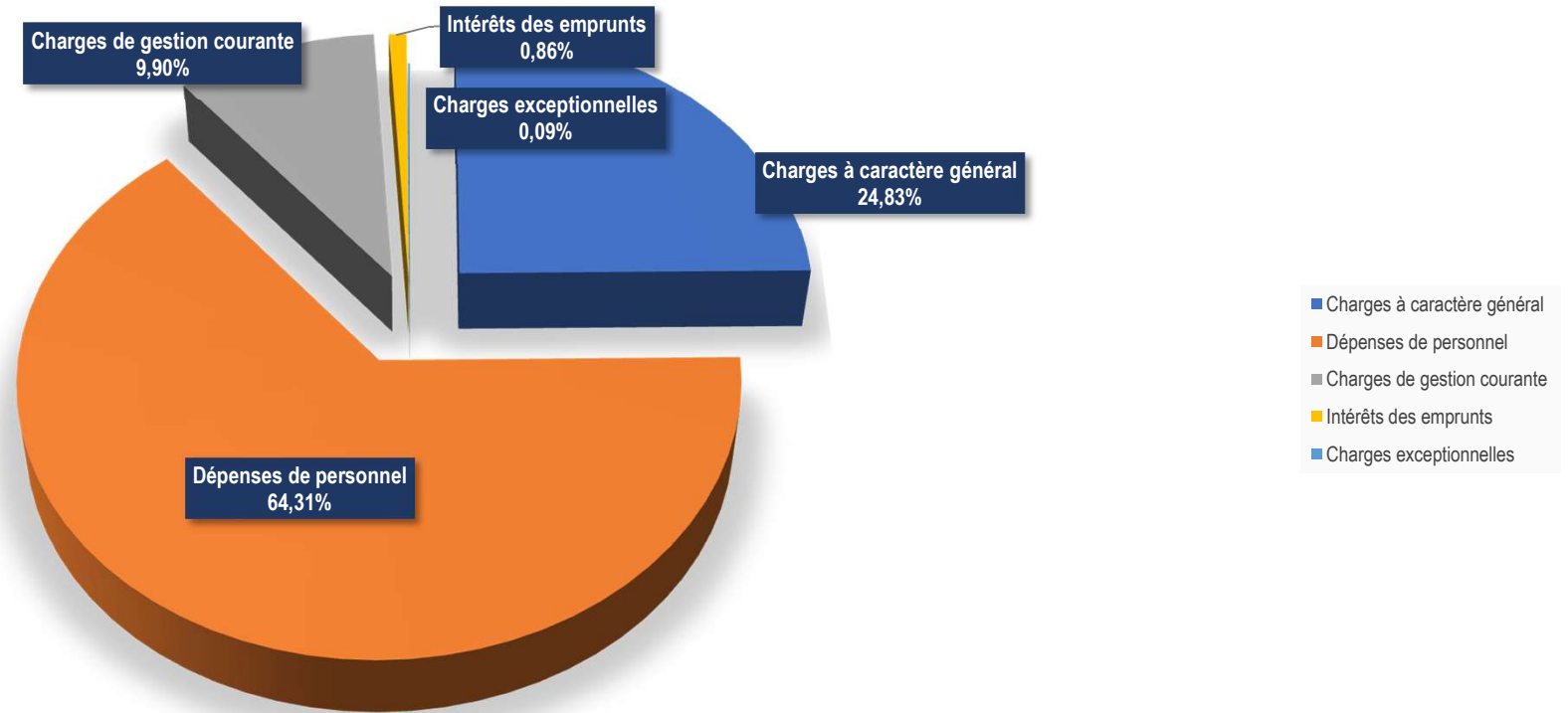
ID : 059-215902206-20230406-DEL2023039-DE



# LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du conseil municipal du 06/04/2023

# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

19 439 351,19 € dont **18 738 057,83 €** de dépenses réelles (il s'agit des dépenses engendrant des flux réels de trésorerie), soit une augmentation des dépenses réelles de +6,78%.

## **Charges à caractère général 4 631 301,67 € (+393 084,92 € par rapport à 2021) :**

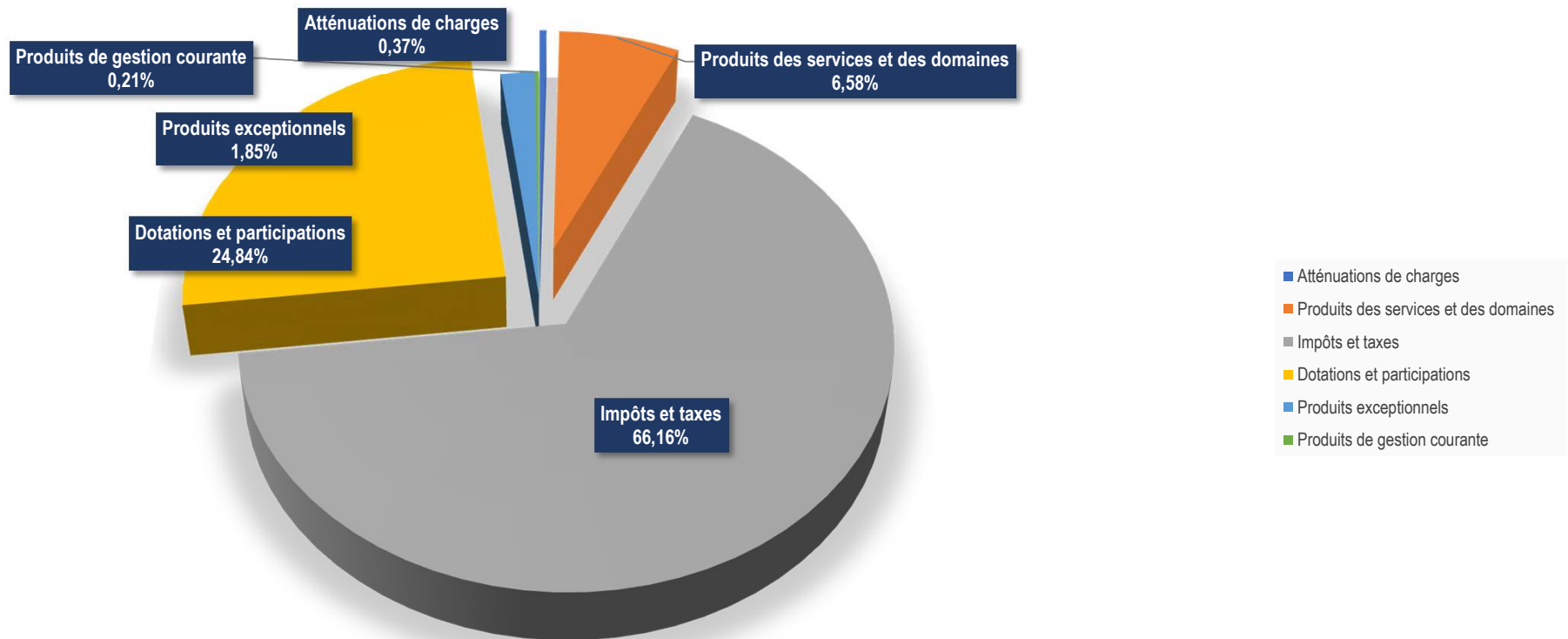
- Conséquence directe de l'inflation, cette dernière se ressent aussi fortement au sein des budgets communaux ;
- Le coût du gaz a dépassé le budget initialement alloué, à 522 362,10 € dépensés contre 300 000 € au budget ; le coût de l'électricité est à 462 846,13 € contre 412 000 € au budget.

**Les charges de personnel sont situées à 11 995 338,84 € (+764 619,68 €), soit une augmentation de 6,81%.** Cette augmentation est en grande partie relative au contexte légal d'augmentation du point d'indice des fonctionnaires de 3,5% et de revalorisations successives du SMIC

## **Charges financières : 161 127,15 € (-34 587,83 €) :**

Suite à la renégociation des emprunts, les charges financières sont en diminution. Cette dernière représente -17,67% en 2022 par rapport à 2021.

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT



# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 19 953 041,65 € dont **19 840 019,58 €** de recettes réelles.

**Les produits des services et du domaine sont situés à 1 304 823,45 € (+101 587,38 € par rapport à 2021).** Ce dynamisme s'explique par une fréquentation plus accrue, liée à un apaisement de la situation sanitaire. Les recettes, à compter de septembre 2022, ont été revalorisées de 1,5%, bien en deçà des 7% de revalorisation demandés par le prestataire.

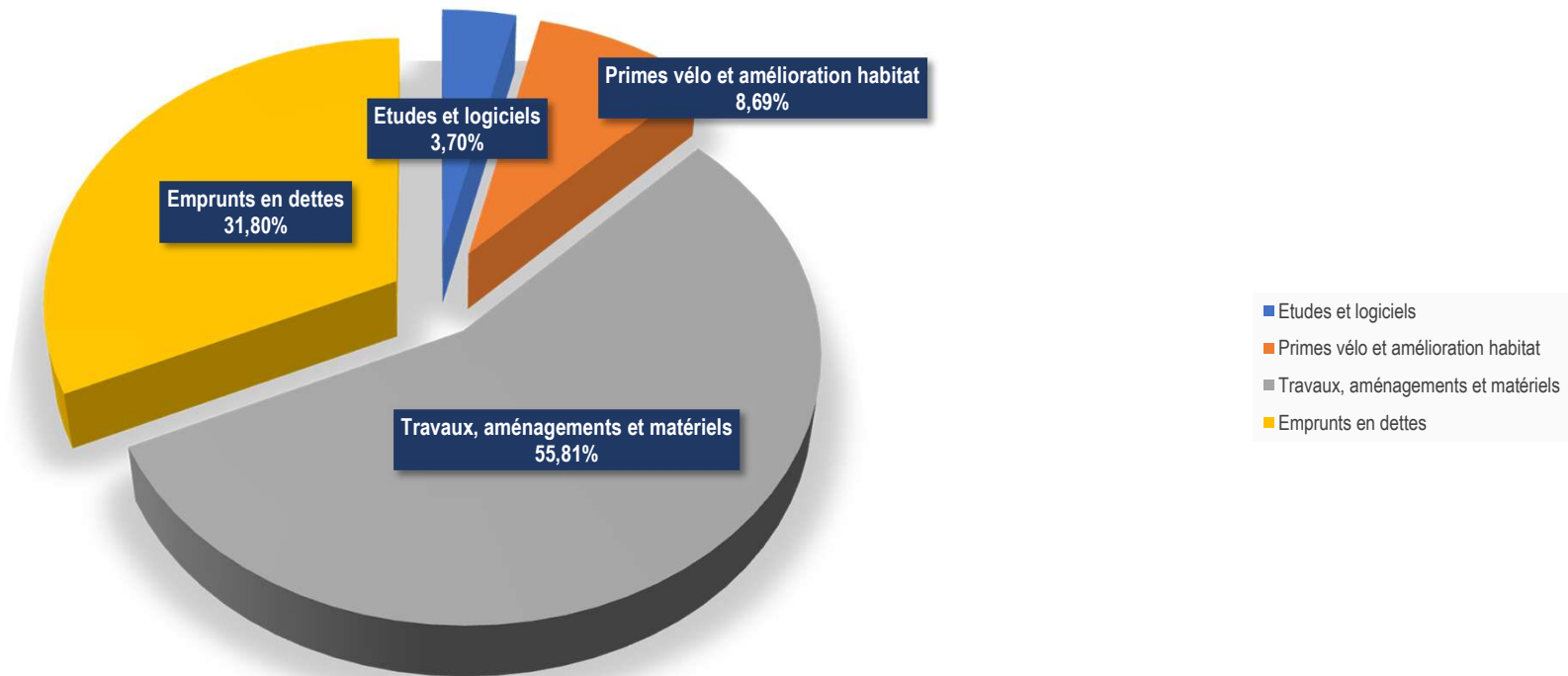
**Impôts et taxes à 13 125 703,06 € (+231 736,55 €), soit une hausse de 1,80%.** Le dynamisme des impositions ne comble pas le dynamisme de l'inflation à 5,2% en 2022. Une partie de cette dynamique a été portée par l'évolution du marché immobilier et des droits de mutation, en hausse de 2,68% entre 2021 et 2022.

**Dotations, subventions, participations 4 928 305,17 € (+ 97 959,93 €) :**

Les dotations sont en évolution en 2022. Des rattrapages de la part de la CAF ont permis une évolution de 2,03% entre 2021 et 2022.



# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

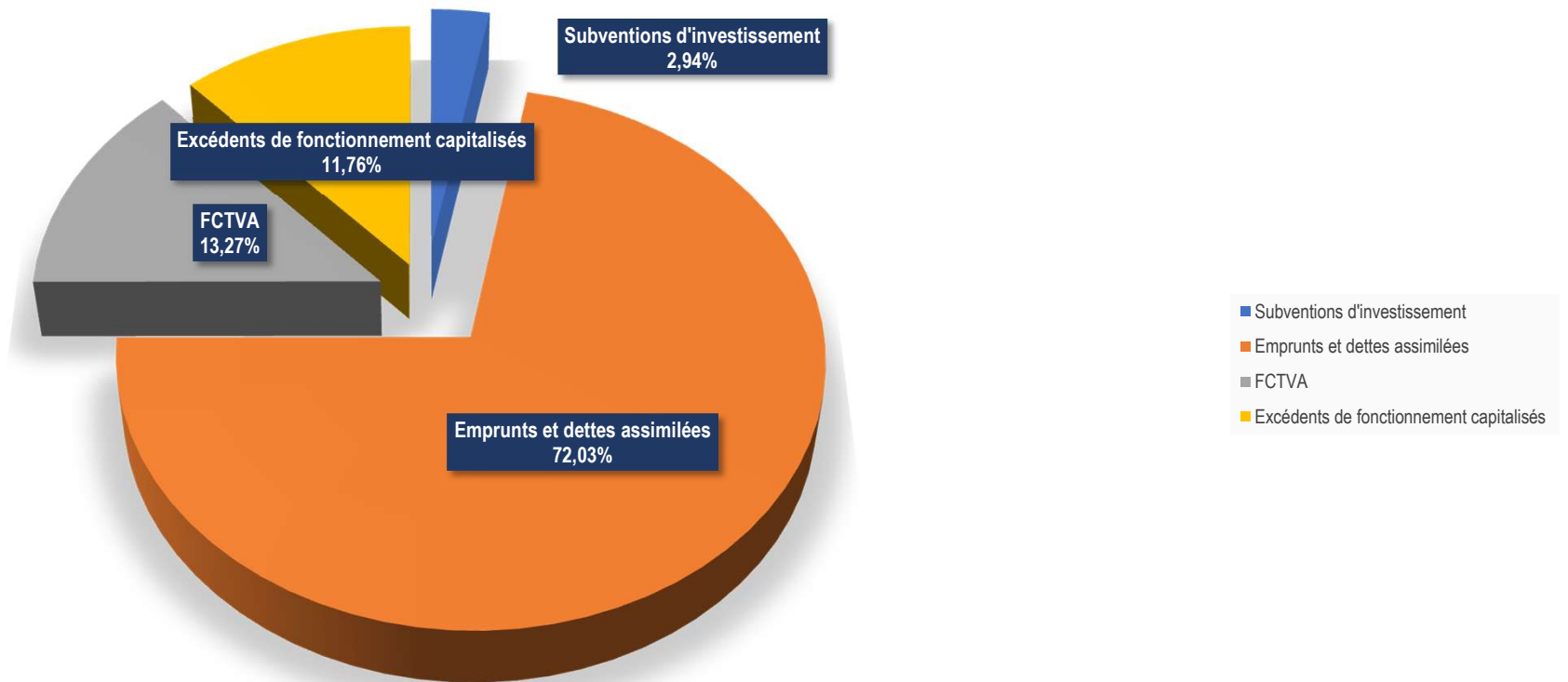


# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement principales en 2022 sont les suivantes :

- Le remboursement des emprunts pour 1 277 581,63 € ;
- Les subventions d'investissement pour 348 967,57 € qui incluent les primes d'amélioration à l'habitat pour 40 896,17 €, les primes vélo pour 20 436 €, la participation aux travaux liés aux catiches pour 27 013,61 €, la participation de la ville aux espaces publics de la Zac Jappe Geslot pour 234 000 € ;
- Les dépenses liées aux travaux et projets de la ville, pour un total de 2 241 828,90 €, ces dépenses sont de natures diverses :
  - Dépenses courantes pour l'entretien et la mise en état du patrimoine ;
  - Démolition du 63 rue Gambetta ;
  - Revêtement de sol de Jean Zay 2 ;
  - Installation de capteurs de pollution ;
  - Contrôles d'accès, sécurité et rénovation des systèmes électriques ;
  - Rénovation de vestiaires du club mob
  - Achat d'équipements ;
  - Sinistre greenpark ;
  - Etc.

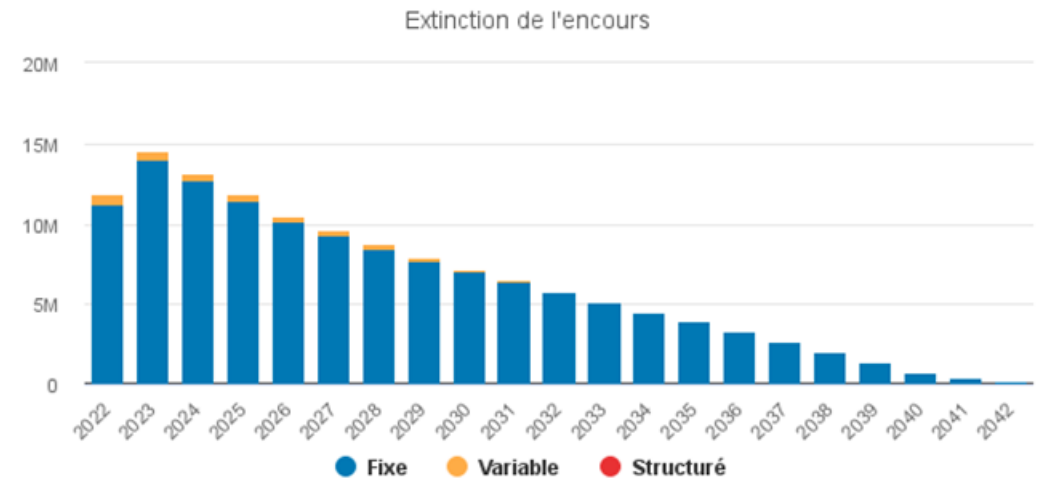
# RECETTES D'INVESTISSEMENT





# LA GESTION DE LA DETTE

- Encours de dette de 14 572 251,72 €
- 96,44% de l'encours repose sur un contrat à taux fixe ;
- Le taux moyen de 2022 est de 1,53%
- 81,5% de l'encours est détenu par la caisse française de financement local
- L'augmentation du livret A ne peut qu'avoir une incidence à la marge sur les intérêts



# RECETTES D'INVESTISSEMENT

## Les principales recettes d'investissement sont :

- 653 238,96 € d'excédent de fonctionnement 2021;
- 737 160,68 € de FCTVA ;
- 163 591,81 € de diverses subventions (terrain synthétique, capteurs CO<sup>2</sup>, plan de relance cybersécurité, socle numérique écoles...)
- 4 000 000 € issu de l'emprunt lié au groupe scolaire Daudet-Bettignies ;